



TRÉBAS LES BAINS

Bulletin municipal - Janvier 2019



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, avec l'ensemble du conseil municipal, j'adresse à chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux pour 2019.

2018 s'achève dans l'inquiétude d'un avenir fragilisé par les difficultés sociales et économiques. La colère monte, celle d'un peuple français qui souhaite exprimer son mécontentement et le faire connaître haut et fort au gouvernement. Le mouvement des Gilets jaunes en est l'une des manifestations les plus significatives. Préserver le pouvoir d'achat est la principale revendication de ce peuple descendu dans la rue. Le budget est au centre de vos préoccupations. Il l'est pour notre municipalité également.

Cette année 2018 aura été une de celles les plus délicates, tous domaines confondus, depuis le début de notre mandat. Nous avons pleinement conscience de votre quotidien puisque, en tant que citoyens, nous le vivons également. En tant qu'élus, nous avons choisi de défendre vos conditions de vie en servant l'intérêt général de notre commune. Nous devons faire face à une baisse drastique des dotations, la gestion budgétaire devient un exercice de haut vol. Il n'est pas simple de mener de front des projets, essentiels au développement de la commune, en maintenant l'équilibre de plus en plus fragile des finances locales. Les subventions qui nous sont accordées sont de moins en moins importantes. Les modalités de compensation de suppression de la taxe d'habitation, dont l'exonération devrait bénéficier à de nombreux foyers, ne sont toujours pas connues ; et la perte financière est conséquente pour le budget communal. Pour autant, notre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter, pour la troisième année consécutive, les impôts locaux. La maîtrise des dépenses et l'amélioration des services rendus nécessiteront une mutualisation et une mise en commun des moyens avec la communauté des communes ou avec une ou plusieurs communes. Mettre en commun une infrastructure telle que la station d'épuration avec le village de Villeneuve-sur-Tarn en est l'illustration.

Pour cette nouvelle année, j'ai envie de vous parler de projets constructifs pour notre commune. Dans les bonnes nouvelles, il y a eu le lancement de plusieurs projets structurants qui ont vu le jour en 2018 et qui se poursuivent. Les travaux de l'impasse de la gare dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie de ses habitants ; la construction de vestiaires de football également utiles à d'autres activités sportives permettra à terme une meilleure gestion de la salle polyvalente. Le projet du nouveau lotissement dont les études sont bien avancées et dont le bornage parcellaire va être réalisé au cours du premier trimestre. Les consultations d'entreprises pour la viabilisation et la voirie pourront donc être lancées ; s'enchaînera ensuite une publication pour enregistrer les intentions d'acquisition.

Notre programme municipal est vaste, enrichissant, tourné vers l'avenir. Rigueurs et longueurs administratives ne sauraient nous en détourner.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des élus municipaux pour leurs investissements, les agents communaux pour leur implication, les acteurs économiques et associatifs pour leur dynamisme ainsi que tous ceux qui s'engagent pour bien vivre ensemble dans notre commune.

Portons en nous espoir, confiance, volonté d'agir, capacité à recevoir et à donner.... à partager.

Patricia BOUSQUET

SOMMAIRE

LA VIE COMMUNALE p 4

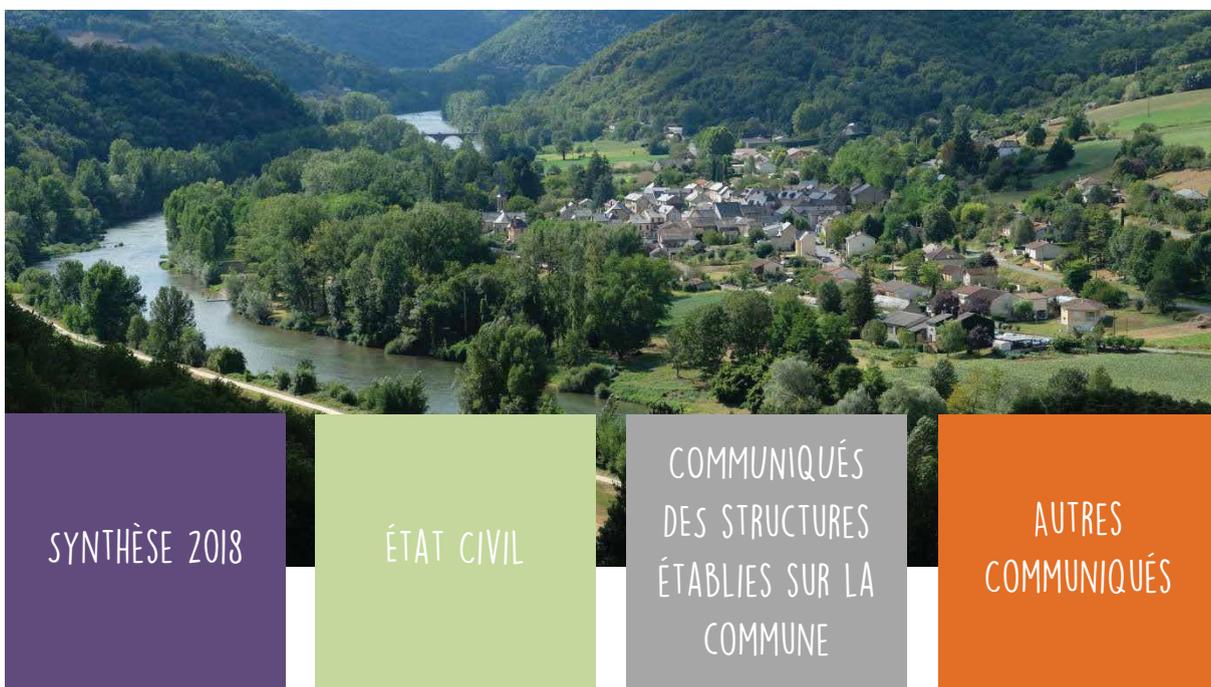
Synthèse 2018	p 5
L'État Civil	p 22
Communiqués des structures établies sur la commune	p 23
Autres communiqués	p 27

LA VIE ASSOCIATIVE p 35

AJAMAVAT	p 36
Amicale du Trébas Football Club.....	p 37
Course Cycliste	p 37
Association des Parents d'Élèves des Écoles de Trébas et Villeneuve sur Tarn	p 38
Association des Producteurs Associés des Pays Tarnais.....	p 39
Club Arc En Ciel	p 40
Comité des Fêtes	p 41
M.J.C	p 42
Pétanque	p 44
Trébas Culture et Loisirs	p 45
Trébas Football Club	p 46

Les numéros de téléphones utiles	p 47
--	------

LA VIE COMMUNALE



SYNTHÈSE 2018

ÉTAT CIVIL

COMMUNIQUÉS
DES STRUCTURES
ÉTABLIES SUR LA
COMMUNE

AUTRES
COMMUNIQUÉS

SYNTHÈSE 2018

LE CHANTIER DES FUTURS VESTIAIRES DE FOOT

L'ensemble des accords de subventions obtenus, la commune a pu mettre en œuvre le chantier en septembre. L'architecte en charge de cette opération est M. Joël Imbert de Saint-Benoît de Carmaux. Le contrôleur technique et le coordinateur sécurité ont été choisis (SOCOTEC de Rodez) et, sur la base de tous leurs éléments, la procédure de consultation a été lancée en 4 lots séparés : lot gros œuvre - voirie et réseaux divers - serrurerie : entreprise Massol de Réquista ; lot plâtrerie - revêtement de sols - menuiserie intérieure : SARL Trujillo de Valence d'Albigeois ; lot menuiserie extérieure : entreprise Jean-Marc Cadenet de Cadix ; lot plomberie - électricité : entreprise Virazels de Valence d'Albigeois.



Le chantier est en bonne voie d'avancement ; les deux dalles ont été réalisées et les cloisons sont en cours. Une fois la rénovation terminée, les deux vestiaires se trouveront au rez-de-chaussée. À l'étage, dont l'accès se fera par un escalier extérieur, se trouveront le vestiaire de l'arbitre avec un WC, le bureau et le local technique.

L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre des lois sur l'accessibilité des établissements recevant du public, des travaux ont été réalisés au bar restaurant La Source. Bon nombre de mises aux normes ayant déjà été faites, il a été réalisé cette année le seuil de la porte d'entrée principale.

L'accessibilité de l'épicerie est plus délicate à mettre en œuvre dans la mesure où l'implantation d'une rampe d'accès doit répondre non seulement aux exigences légales, mais aussi aux contraintes d'installation liées à la surface disponible à l'entrée de ce commerce. Les travaux seront réalisés en début d'année 2019.

La porte d'entrée de la salle dédiée au club du 3^{ème} âge, située au rez-de-chaussée de la

mairie, va être très prochainement changée pour en faciliter l'accès.

En ce qui concerne l'accessibilité des toilettes de la salle polyvalente, elle sera étudiée dès la fin des travaux en cours aux nouveaux vestiaires de foot. La place laissée disponible dans la salle permettra de repenser globalement l'aménagement intérieur avec comme priorité la mise en place de toilettes de plain-pied pour un meilleur accès à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap.

Enfin, dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, des travaux d'étanchéité sur les toitures de l'église et de la mairie ont été effectués par l'entreprise Rousset de Cadix.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE DE LA GARE

Les travaux pour le réaménagement de l'impasse de la Gare (du rond-point jusqu'à l'entrée de la maison de retraite) ont démarré fin novembre.

Réalisés par l'entreprise Chiffre T.P. de Trébas, ils se déroulent en 3 étapes :

1^{ère} étape : rénovation d'une partie des réseaux d'eau potable prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P.) de Valence-Valdériès,

2^{ème} étape : réhabilitation du réseau d'assainissement collectif,

3^{ème} étape : réaménagement de l'espace public dont voici un détail sommaire :

- création d'une large zone de trottoirs aux abords des maisons (côté sud) ;
- création d'une zone de parking à proximité du cabinet médical (côté est) et une autre à proximité de la maison de retraite et de la salle d'activités (côté ouest). Sur chacune de ces deux zones, sont prévues 4 places de stationnement dont une place réservée pour les personnes en situation de handicap ;
- sur le côté est, en bordure du rond-point existant, une zone de plantation sera réalisée dans le but de créer une barrière physique visuelle qui isolera l'impasse de la Gare du rond-point ;
- sur le côté nord, un espace vert sera créé avec plantations d'arbres et arbustes, délimité

par des bordures. Un aménagement pour les containers poubelles y sera implanté ;
- au centre, la partie voirie sera reprise par un goudron bicouche.



Dans la globalité de ce projet, une attention particulière a été portée au déplacement piétonnier et à la circulation des véhicules dans le but de créer un cadre de vie plus sécurisé, agréable et convivial. La volonté est de transformer l'impasse de la Gare en un espace public agréable à vivre.

UN POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le programme voirie 2018 a consisté au reprofilage de chaussées et au goudronnage de la route des Clauzes et du chemin des berges - côté camping (avec curage des fossés).

De plus, la voirie a été regoudronnée à la fin des travaux d'enfouissement des réseaux (moyenne tension, éclairage public et France Télécom) réalisés sur le secteur partant de l'école pour suivre la Route de Cadix, la Rue de l'Ancienne Poste, la Route de Réquista, la Route de la Girardié et Les Clauzes. De nouveaux lampadaires avec des lampes à LED

ont été installés sur cette zone.

Toujours dans le cadre de l'amélioration énergétique de la commune et dans un souci d'économie, la municipalité va poursuivre ce programme de rénovation de l'éclairage public en 2019 par le remplacement de 25 sources ballons fluorescents vétustes (qui éclairent plutôt le ciel et sont énergivores) par des lanternes de style LED au lotissement Les Clauzes et l'autre partie dans le village. Ce projet est mené avec le concours technique et financier du SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn).

LA BASE DE LOISIRS



Trébas Plage 2018

Cette année encore, notre base de loisirs a connu une fréquentation en constante augmentation. D'autant plus que la baignade surveillée de Trébas a fêté ses 20 ans ! Pour l'occasion, la mairie, avec l'appui du Syndicat Mixte de Rivière Tarn et de l'Office de Tourisme de la Vallée du Tarn et des Monts de l'Albigeois, a proposé une journée festive au bord de la rivière le dimanche 8 juillet 2018 à la base de loisirs. Au programme: marché de producteurs locaux, apéritif offert par la mairie, et pique-nique tiré du sac. L'après-midi s'est poursuivi avec le traditionnel Big Jump, fête européenne du "grand saut" pour la promotion de la qualité de l'eau des rivières.

D'année en année, des efforts d'aménagement et d'entretien de cet espace sont faits, ce qui nous a permis, une fois de plus, d'obtenir l'éco label de qualité pour notre baignade en eaux vives, le Pavillon Bleu. Le Pavillon Bleu récompense chaque année les communes engagées dans une démarche globale de gestion environnementale, répondant à des



La plage de Trébas-les-Bains

La baignade à Trébas est une longue histoire. Avant d'être officiellement surveillée à partir de 1998, la piscine était déjà aménagée et le site n'a cessé d'être amélioré...

critères exigeants en matière d'environnement général, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'éducation à l'environnement.

Réclamées par de nombreux visiteurs depuis plusieurs années, des toilettes à proximité de la plage ont été installées au début de l'été. La mairie, contrainte par la configuration du site (zone inondable, absence de réseau d'assainissement collectif à proximité), a orienté son choix sur des toilettes sèches démontables.

Le bilan est positif, ces toilettes ont été très utilisées ; ce qui prouve une bonne acceptation de cette technique par une large partie de la population. Un effort de communication a été fait sur le site pour orienter au mieux les gens vers les toilettes publiques à eau (situées sur la place du village) ou vers les toilettes publiques sèches (installées pendant la période estivale sur le côté opposé, dans le parking près des jeux gonflables).

Rappel du principe des toilettes sèches installées à la base de loisirs : une toilette sèche se différencie d'une toilette à chasse d'eau par le simple fait qu'elle n'utilise pas d'eau. Les matières organiques (selles et urines) et le papier sont mélangés à un broyat de végétaux secs tels que des copeaux de bois de façon à obtenir un équilibre carbone/azote et à bloquer la fermentation anaérobie.

Objectif : démarrer le compostage. L'absence d'odeur dépend de l'humidité du mélange, un excès entraînant une décomposition anaérobie malodorante.

En d'autres termes, la réussite de cette installation passe par un abondant ajout de copeaux après chaque utilisation pour bloquer les odeurs et ralentir la transformation de l'azote organique en azote ammoniacal.

Le mélange ainsi constitué a été collecté régulièrement et apporté à l'aire de compostage créée au sein du jardin partagé. Une formation sur les bonnes pratiques liées au compostage a été suivie par les employés communaux et les élus.

Les toilettes sèches qui permettent de faire des économies d'eau significatives, ont en plus la propriété de créer de la biomasse en rendant à la terre ce qu'elle a donné.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT : PLAN DU PROJET

La concrétisation du projet de deuxième tranche du lotissement des Clauzes est en bonne voie ! Après l'achat du terrain et les premières esquisses de l'implantation des futures parcelles tracées par M. Baillet, géomètre en charge du dossier, une discussion en commission municipale en présence de l'architecte Emmanuelle Sax a abouti au plan quasi définitif du futur lotissement que nous sommes heureux de vous présenter ici.

De quatorze initialement prévus, le nombre de lots a été réduit à treize de manière à réserver un emplacement pour la création d'un verger participatif. Placé au centre du lotissement et desservi par un cheminement piétonnier, ce lieu aura pour vocation de développer la convivialité et de renforcer le lien social dans le nouveau quartier.

La réduction de l'emprise de la voirie, toujours par rapport aux premières esquisses, a permis d'augmenter significativement la surface des lots qui ira de 520 m² pour le plus petit à 863 m² pour le plus grand. À l'intérieur de chaque lot devra être aménagée conformément aux règlements existants une zone de parking (en plus d'un éventuel garage). Six places de

parking « visiteurs » ont également été prévues sur le domaine public.

L'entrée du lotissement, créée tout dernièrement, se fera entre deux zones vertes destinées à la rétention des eaux pluviales. Ces deux zones ne seront pas des réservoirs proprement dit mais des parcelles légèrement creusées et enherbées qui ralentiront l'écoulement de l'eau lors des épisodes pluviaux sérieux. En dehors de ces périodes pluvieuses, elles pourront être utilisées pour diverses activités de plein air.

Les limites du lotissement, dont le bornage a été réalisé en présence de tous les propriétaires riverains fin novembre, seront matérialisées par une zone non constructible végétalisée voulue dans le souci de préserver les habitations déjà existantes, notamment coté Est.

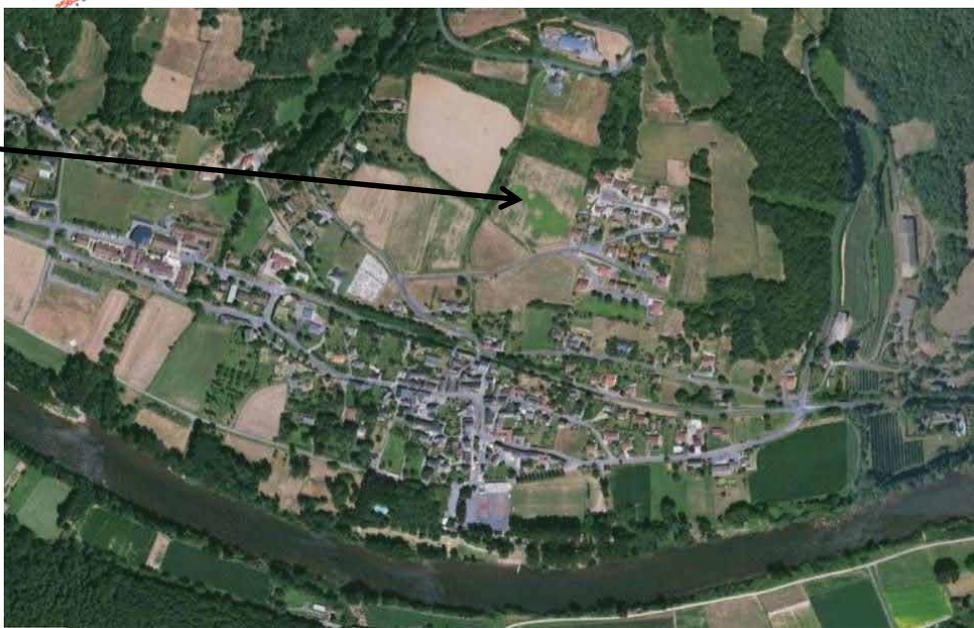
Le bornage des parcelles constituera la prochaine étape dans l'avancée du projet, puis viendra la phase d'ouverture du chantier, elle-même précédant celle de l'ouverture de la commercialisation des lots...mais si les choses progressent vite nous n'en sommes pour autant pas encore là !

Plan du projet:

n° 670



La zone concernée par ce projet se situe à proximité immédiate du lotissement des Clauzes.



MÉLINE PUECH, UNE TRÉBASSOLE VICE-CHAMPIONNE AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE À BUENOS AIRES



Les Jeux Olympiques de la Jeunesse se sont déroulés au mois d'octobre 2018 en Argentine et ont réuni plus de 4000 jeunes sportifs de 14 à 18 ans sélectionnés pour une aventure qui restera gravée à tout jamais dans leur mémoire. Méline a représenté la France dans l'équipe de rugby féminine à 7, équipe qui s'est inclinée en finale face aux Néo-Zélandaises.

Il n'est pas courant d'avoir une vice-championne aux J.O. dans notre commune... Aussi c'est avec un grand plaisir que nous lui rendons hommage.



Cette médaille d'argent représente pour Méline une reconnaissance pour l'ensemble de son jeune parcours, une fierté pour sa famille mais également un grand honneur pour tout un village !

À cette occasion, nous avons pu découvrir le rugby féminin, sport qui mérite d'être réellement reconnu... ! Le jeu est beau et ambitieux. Comme le disait si bien un président de club, « le rugby nécessite intelligence, esprit d'équipe et créativité, des valeurs très féminines ».

Bravo Méline et merci...



ZÉRO PHYTO

Avec la loi Labbé qui impose le « zéro phyto » aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017 sur une grande partie des espaces publics, l'équipe technique municipale désherbe désormais manuellement ou mécaniquement : arrachage, brûlage, tonte... Ces techniques ne sont plus aussi radicales et les végétaux sauvages ou herbes folles apparaissent le long des trottoirs, en bord de route...

Ce n'est ni un manque d'entretien, ni un oubli... mais le retour de la végétation spontanée, bon pour notre santé et pour l'environnement. En opposition aux pesticides dont les impacts sont clairement reconnus, « quand la végétation revient, c'est que la vie va bien... » !

Les villes et villages de demain seront à coup sûr plus « accueillants », alors c'est le moment de regarder ces plantes d'un œil nouveau.

Il est à noter enfin que la loi s'applique également depuis le 1er janvier 2019 à tous les particuliers possédant un jardin ou un potager. À ce sujet, un document édité par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) est à lire dans la partie des communiqués.



« La seule différence entre une fleur et une mauvaise herbe, c'est un jugement ».

-Dr Wayne Dyer

www.herbotheque.com

www.herbesetvie.com

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU CIMETIÈRE

Au cimetière, une quinzaine d'arbres, notamment des fruitiers mais aussi d'autres essences, ont été plantés sur le pourtour du site. Dans l'enceinte même, des plantes de taille beaucoup plus modeste prennent actuellement racine un peu partout. La plus grande partie est composée d'espèces mellifères ou pollinifères afin de fournir des ressources aux insectes qui ont la vie plutôt difficile en cette décennie. Le projet va se poursuivre en début d'année 2019 avec la réalisation d'un escalier central sur la partie la

plus raide du cimetière. D'autres plantations seront faites ensuite en divers endroits, notamment sur les bords de l'escalier. De plus, un columbarium sera installé pour répondre à l'évolution des pratiques funéraires. Les devis sont actuellement étudiés par l'équipe municipale.

Le règlement intérieur du cimetière a été finalisé au cours de l'année 2018. Il est mis en ligne sur le site internet de la mairie dans l'onglet « Vie municipale ».

TRI SÉLECTIF : ALERTE !

Il est important d'alerter la population sur la qualité du tri sélectif. Actuellement, sur notre zone, les bilans font état d'un tri sélectif de plus en plus mauvais. En conséquence, nous avons changé de tranche dans les tarifs appliqués par Trifyl (organisme de gestion des déchets sur l'ensemble du département), et nous payons maintenant 30€/tonne de tri contre 15€/tonne précédemment. Le syndicat en charge de cette compétence (SICTOM de Valence-Valdériès) a été obligé d'augmenter la taxe des ordures ménagères afin de compenser cette baisse de rendement.

Malgré les rappels et mises en garde auprès des usagers, de trop nombreuses erreurs volontaires ou involontaires sont encore commises dans les conteneurs jaunes, ce qui a pour conséquence d'alourdir la facture du contribuable. Il est donc dans l'intérêt de chacun de faire des efforts pour améliorer la qualité du tri et éviter ainsi des pénalités. Pour information, il est même possible de payer seulement 7€/tonne avec un tri de très bonne qualité!

Alors à vos poubelles !

TRI SÉLECTIF : QUOI DANS QUOI ?

Que mettre dans le bac à couvercle jaune ?

- Déposez vos emballages et journaux magazines **en vrac, sans sacs et sans les imbriquer** les uns dans les autres
- Videz et égouttez vos emballages **sans les laver**
- Un doute, jetez dans votre **poubelle habituelle**. Ce geste préservera ainsi la qualité des produits à recycler.

Bouteilles et flacons en plastiques



Canettes en aluminium, boîtes de conserve, bidons de sirop et aérosols



Briques alimentaires et cartonnettes



Journaux, magazines, prospectus, papiers



VOLET COMMUNICATION ET SITE INTERNET

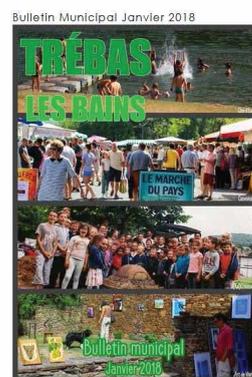
Depuis le début de l'année 2017, le nouveau site internet de la mairie est en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr>.

Le site internet est un lien avec les habitants de Trébas, mais il est également une vitrine pour les touristes, visiteurs ou futurs habitants de la commune. Nous vous y proposons les actualités de la commune, les informations pratiques et démarches administratives. Alors qu'au cours de la première année d'existence, le site avait déjà comptabilisé environ 1000 visites, leur nombre a littéralement explosé en 2018 pour avoisiner les 4000 visites. Cette plateforme de communication s'avère aujourd'hui absolument nécessaire et les mises à jour régulières vous permettent de disposer d'informations utiles.

De plus, nous soutenons l'initiative lancée par la Communauté de Communes VAL81 qui réalise depuis le mois d'octobre 2018 un agenda des fêtes et manifestations sur l'ensemble de notre bassin de vie. Cet agenda est en ligne sur le site internet dans le but de

favoriser les échanges entre les communes, les associations et les habitants. Nous vous invitons également à consulter l'agenda intégré au site de l'office de tourisme à l'adresse suivante : <http://www.valleedutarn-tourisme.com>.

Bulletins 2018



Partager et adapter l'information avec le plus grand nombre est toujours une réelle préoccupation; c'est pourquoi l'équipe reste attachée aux deux bulletins municipaux, en janvier et juillet de chaque année, édités en version papier.

LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le lundi 12 novembre a eu lieu la cérémonie du centenaire de l'Armistice de la Guerre 1914-1918 avec la participation active des enfants des écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn. Elle a débuté à 10h devant le monument aux morts de Trébas avec les élèves de l'école de notre commune. Elle s'est poursuivie par une marche jusqu'au

pont de Villeneuve pour rejoindre les élèves de l'école de Curvalle qui, à la même heure, avaient participé à l'hommage rendu au sein de ce village. Ensemble, les écoliers entourés des élus et de la population, ont procédé à un lâcher de lanternes.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



LA STATION D'ÉPURATION



La station d'épuration par filtres plantés de roseaux d'une capacité de **750 équivalents habitants** fait l'objet de visites de suivi réalisées par le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E) du Conseil Départemental. Des bilans de fonctionnement sur 24 heures qui permettent de vérifier les performances épuratoires de l'installation ont été établis conformément à la réglementation en vigueur.



Assainissement

Les analyses physico-chimiques sur les effluents sont réalisées par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Tarn.

Depuis sa mise en service, les résultats répondent aux objectifs réglementaires imposés par la loi.

◆ Les résultats 2018 :

DBO5 en sortie de station : 16 mg/l
Norme <35mg/l

DBO5 rendement de la station : 91,1%
Norme >60%

DCO en sortie de station : 86 mg/l
Norme <200mg/l

DCO rendement de la station : 86%
Norme >60%

MES rendement de la station : 85,7%
MES >50%

DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MES : Matières en Suspension

◆ Prime à la performance épuratoire

La conformité de ces résultats permet à la collectivité d'accéder à la prime à la performance épuratoire allouée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le montant de l'aide attribuée à la commune sur le budget 2018 en fonction des bilans est de 5774 €. L'Agence de l'Eau venant d'être contrainte budgétairement, il est annoncé dès 2019 une baisse significative de la prime à la performance épuratoire.

◆ Projet de raccordement des eaux usées issues du village de Villeneuve-sur-Tarn sur la station d'épuration de Trébas

La commune de Curvalle lance en début d'année 2019 son programme de mise en conformité du système d'assainissement collectif pour le bourg de Villeneuve-sur-Tarn.

Notre conseil municipal a donné son accord pour le raccordement des eaux usées issues de ce village voisin (estimées sur la base de 100 équivalents habitants) à la station de traitement de Trébas, qui est en capacité de les recevoir sans impacter le développement futur de notre commune. Toutefois, avant de pouvoir réaliser ce branchement, Curvalle doit réhabiliter l'ensemble de ses réseaux d'assainissement collectif.

La coopération technique entre les deux communes va se traduire par le biais d'un poste de relevage installé côté Villeneuve. Le réseau de transfert placé en encorbellement sur le pont rejoindra la rive droite, et le raccordement se fera au niveau du poste de relevage situé à l'entrée de la station d'épuration de Trébas.

Le conseil municipal travaille à l'heure actuelle à la rédaction des termes de la convention précisant le mode et le montant de la participation de Curvalle en fonction des frais annuels de fonctionnement (entretien et charge de l'emprunt restant dû) et des éventuels futurs investissements. La commune a demandé l'appui du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Conseil Départemental du Tarn pour le suivi des travaux et le conseil dans le volet administratif particulier de ce dossier.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE SUR LA COMMUNE DE TRÉBAS LES BAINS

par Clémence Beaucourt-Marietta



Dans le bulletin municipal de décembre 2017, je vous présentais le projet mis en place par la Mairie de Trébas, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois, pour la réalisation d'un travail historique et archéologique sur notre commune. Force était de constater que le patrimoine ancien de Trébas était jusqu'alors très mal connu et encore moins mis en valeur.

Formée à l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et l'architecture entre 2007 et 2013, à l'Université d'Aix-en-Provence puis à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, et bénéficiant de plusieurs années d'expérience de "terrain" en archéologie, j'ai pu proposer mes services à la mairie de Trébas. L'opportunité d'un contrat aidé entre le 15 juillet 2017 et le 15 mars 2018, sur 26 heures hebdomadaires, aura été une aubaine. D'abord chargée de l'accueil touristique pendant la saison estivale, j'ai débuté mes investigations à partir du mois de septembre, tout en participant au travail du secrétariat de mairie et en faisant quelques remplacements à l'Agence Postale Communale.

Cette étude s'est déroulée dans un cadre tout à fait officiel, donnant lieu à une autorisation préfectorale délivrée par le Service Régional de l'Archéologie, division de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui dépend directement du Ministère de la Culture. Il donnera bientôt lieu à un rapport d'opération archéologique, qui sera à remettre à ces différents organismes afin que ce travail enrichisse la base de données nationale en matière de connaissances archéologiques sur le territoire français.

Un travail de longue haleine

Vu comme ça, notre petite commune de Trébas ne paye pas de mine. Pourtant, il n'a pas été nécessaire de chercher bien longtemps pour réaliser que j'avais mis le doigt dans un engrenage bien plus important que je ne pouvais le soupçonner. S'étendant sur 567 ha, je pensais bénéficier d'un terrain de jeu à ma mesure, compte tenu des études de territoires bien plus vastes auxquelles j'avais été habituée. Je m'attendais tout de même à rencontrer quelques difficultés en lien avec le fait que la commune actuelle soit le résultat du rassemblement de deux anciennes communes, celle de Trébas à l'ouest et celle de La Roque-Roucazel à l'est.

Avant de se précipiter sur le terrain, il est préférable de se pencher sur les différents types de documents, plus ou moins anciens,



Détail de la Carte de l'Archevesché d'Alby, diocèse d'Alby, dressé sur plusieurs mémoires par le Sr Sanson, 1714

disponibles sur le territoire. Les cartes anciennes (entre le 17^e et le 19^e siècle) ont rapidement donné de petites informations prometteuses : l'emplacement de différents bacs pour la traversée du Tarn, à Saint-Pierre et sur l'actuelle base de loisirs, la présence d'un moulin hydraulique au village, les déplacements du lit de la rivière, la présence de ce qui ressemble à un pont sur le Tarn au 18^e siècle et dont nous n'avons aujourd'hui plus de traces, les plans de l'ancien château de La Roque, etc.

Ensuite, un temps très important a été consacré à la recherche en archives. Celles-ci sont dispersées entre plusieurs fonds, aux Archives Départementales à Albi et à Rodez principalement, mais aussi à Toulouse et à Paris. Ce sont des centaines de documents qui concernent ainsi le passé de Trébas et de La Roque-Roucazel. Une masse telle, que tout n'a pas encore été regardé. A ce propos, il faut préciser qu'avoir un de ces documents sous les yeux ne suffit pas... Il faut ensuite pouvoir le lire! Bien souvent les écrits anciens sont difficilement lisibles, parfois en raison de leur état de conservation, et la plupart du temps à cause des écritures complexes et tarabiscotées qui étaient alors employées. Mais une fois que l'on a pu distinguer les mots et réaliser ce que l'on appelle une transcription, encore faut-il comprendre le savant mélange d'occitan médiéval et de latin et pouvoir le traduire ! Un vrai travail de Champollion ! Une partie non négligeable de cette masse documentaire a déjà été dépouillée et beaucoup d'informations en ont découlé. Cependant, je suis à présent bien consciente d'avoir ouvert la boîte de Pandore et je pense en avoir pour plusieurs années de travail avant d'avoir réellement fait le tour de la question. Ce sera alors dans un contexte moins officiel et professionnel, mais plutôt par passion et curiosité.

Durant le délai imparti pour cette étude, le temps consacré aux archives a donc été très important et a supplanté celui dévolu aux investigations de terrain. Celles-ci se sont concentrées sur le village et ses abords, sur les mines, quelques ruines, et les lieux dont les noms sont révélateurs pour l'archéologie ou présents dans les archives anciennes.



*Un texte du 14^e siècle qui prend beaucoup de place.
(Archives Départementales de l'Aveyron)*

Pour une mise en valeur des résultats

L'ensemble de ces recherches a permis d'établir un inventaire archéologique temporaire (parce qu'il est toujours possible de l'enrichir!) d'une cinquantaine de sites, sur une chronologie qui s'étire de l'Âge du Fer (entre 800 av. JC et 50 av. JC) au 18^e siècle. Ces sites sont de natures diverses : architecture religieuse ou militaire, structures artisanales, mines, habitat rural, etc. Détailler ici l'ensemble des découvertes prendrait bien plus que le nombre de pages qui m'est imparti. Pour cette raison, je n'en présenterai pas ici le détail. Il est pourtant impératif de vous restituer ce travail et de mettre en valeur ce patrimoine si bien caché.

Dans ce cadre, j'ai proposé tous les mardis de juillet et août une visite commentée du village, encadrée par l'Office du Tourisme. Il est possible que ceux qui l'ont ratée puisse la suivre l'été prochain. Si le démarrage semblait peu prometteur début juillet, elle a été suivie par des groupes d'une quinzaine de personnes au mois d'août. Au détour des rues du village,

je proposais de remonter le temps à la découverte de l'histoire de Trébas, à travers ses vestiges plus ou moins évidents.

De plus, j'ai travaillé pendant l'été à la mise en place d'un circuit du patrimoine pour le village. Celui-ci serait composé de neuf panneaux dispersés sur le tracé de ce parcours et d'un dépliant permettant de se repérer sur le circuit et d'avoir des informations complémentaires. Ce document pourrait être disponible à la mairie, à l'office de tourisme et dans les commerces, afin d'être accessible à tous, tout au long de l'année. Différents thèmes sont abordés dans ce circuit : les deux portes médiévales du village, le moulin hydraulique, la traversée du Tarn, les sources et les mines, le cimetière et l'église, les maisons médiévales du village, les anciens faubourgs, le monument aux morts et la voie ferrée. Il devrait pouvoir être mis en place pour l'été 2019.

Aussi, afin d'aborder d'autres thématiques dans le détail, je souhaiterais proposer d'autres moyens de diffusion, notamment à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine de 2019. Je suis actuellement en train de réfléchir à une randonnée du patrimoine, qui se ferait sur le tracé du sentier des Sources, sous un angle historique. De plus, je songe à une conférence pour la fin de l'année prochaine, présentant l'ensemble de mes découvertes. Rien n'est arrêté à ce sujet pour le moment.

Dans tous les cas, cette histoire et ce patrimoine sont les vôtres et je serais bien mal avisée de garder ces découvertes pour moi seule.



Maison médiévale bordant l'ancien cimetière



Ancienne tour seigneuriale du Castellas

On ne s'arrête pas là !

Comme précisé plus haut, ce travail se poursuit. Si vous avez des informations sur l'histoire et le patrimoine de Trébas, elles sont les bienvenues pour enrichir nos connaissances. Évidemment, il est hors de question que je m'attribue vos éventuelles contributions et vous serez dument cités dans la restitution de ces recherches.

Une photo ancienne, un caillou un peu louche, les mémoires du grand-père, tout est intéressant !



Bloc sculpté appartenant à l'ancienne église

N'hésitez donc pas à me contacter :

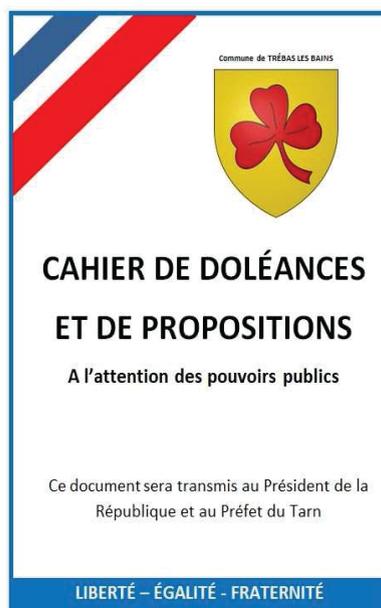
**07.86.99.67.97 ou
clemence.beaucourt@gmail.com.**

Un grand merci par avance. »

LA COMMUNE, PILIER DE LA CONCERTATION

Pour répondre au mécontentement des Gilets jaunes, l'exécutif devrait lancer sur deux mois une « grande concertation nationale » dont les quatre grands thèmes seront : transition écologique, fiscalité, organisation de l'État, démocratie et citoyenneté.

À notre initiative et à votre demande, nous avons décidé de mettre à votre disposition un cahier de doléances. L'objectif est de recenser vos revendications dans ce contexte de crise politique profonde, dont



les mouvements des Gilets jaunes sont l'une des manifestations les plus significatives.

Ce cahier de doléances sera transmis à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Préfet du Tarn.

Le cahier est à disposition des citoyennes et citoyens à l'accueil de la mairie depuis le 17 décembre 2018 jusqu'au 15 mars 2019 aux heures ouvrables. Les données sont transmises pour le moment avec une périodicité d'une semaine.

CONSEILS MUNICIPAUX

Outre ce qui a été développé plus haut, les autres délibérations prises auront été :

- **Convention de mise à disposition de la licence IV, propriété de la commune, au gérant du bar-restaurant La Source.** À ce document, est assortie une convention de mise à disposition du matériel professionnel appartenant à la commune. Elle précise que l'entretien de ce matériel (dont la liste est annexée) est du ressort du bénéficiaire. Une autorisation d'utilisation du domaine public à des fins de terrasse est également notifiée. La convention annuelle ne sera pas renouvelée par tacite reconduction. La convention est établie pour 12 mois. Elle prend effet au 01/02/2018 et s'applique jusqu'au 31/01/2019.
- **Renouvellement du bail commercial du camping l'Amitié** (suite au changement de propriétaire) pour l'activité d'animation de séjour de vacances, sous-traitance de travaux de camping et restauration rapide pour une période de 9 ans, jusqu'au 27 juin 2026. Le prix du loyer annuel est fixé à 424,16 € H.T. auquel s'ajoute la TVA au taux légal en vigueur.
- **Rétrocession d'une concession du cimetière à la commune avec accord des propriétaires.** Celle-ci n'ayant pas été utilisée

jusqu'à ce jour et se trouvant donc vide de toute sépulture, la commune en devient propriétaire contre le remboursement de la somme de 330,00 €.

- **Vote et maintien du taux des quatre taxes locales.** Comme l'année dernière, pas d'augmentation des taux d'imposition par rapport à 2017 et donc reconduction à l'identique sur 2018.
- **Demande de subvention** au Fonds de Développement Territorial (FDT) 2018 auprès du Département, au taux maximal espéré, pour la réalisation des travaux nécessaires à la réfection de la voirie communale.
- **Demande de subvention** au Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local (FAVIL) 2018 auprès du Département, au taux maximal espéré, pour la réalisation des travaux nécessaires à la réfection de la voirie communale.
- **Remboursement du montant de la participation au ramassage scolaire** d'un montant de 80 euros pour l'année 2017-2018 pour les enfants domiciliés à Trébas et se rendant dans les écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn.
- **Bail de location pour une activité commerciale estivale de jeux gonflables.** Bail commercial de courte durée appelé dérogatoire, qui se limite à une durée de 3 ans maximum (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2021). Il est porté sur ce bail les

conditions d'utilisation de l'espace. Le montant du loyer annuel est fixé à 250 euros TTC. Il pourra être révisé lors de l'éventuel passage à un bail commercial classique.

- Adhésion au centre de médecine de prévention et de santé au travail du Centre de Gestion du Tarn pour une durée de 3 ans. Jusqu'à présent la surveillance médicale des agents était assurée par le centre pluri-médical interprofessionnel de l'Association Interprofessionnel de Santé au Travail du Tarn Ouest (APISTTO). Or, le Centre de Gestion propose de gérer un service de Médecine de Prévention, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi 84-53 du 26 Janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La convention proposée par le Centre de Gestion du Tarn comprend à la fois : la surveillance médicale, l'action en milieu de travail, la prévention des risques professionnels et le maintien à l'emploi ou le reclassement.

- Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le Centre de Gestion du Tarn. Par cette adhésion de la collectivité, tout recours d'un agent contre l'une des décisions entrant dans le champ de l'expérimentation sera obligatoirement soumis à une médiation préalablement à la saisine du tribunal administratif, sous peine d'irrecevabilité du recours.

La médiation sera assurée par un agent du Centre de Gestion spécialement formé à cet effet et présentant des garanties d'impartialité et de probité, dans le respect de la Charte des médiateurs des centres de gestion et d'une stricte confidentialité. Elle se terminera soit par l'accord des parties, soit par un constat d'échec de la médiation, qui fera alors de nouveau courir les délais de recours.

- Convention de prestation de service du Syndicat Mixte Rivière Tarn pour la surveillance de baignade 2018. Elle a pour objet de définir les conditions par lesquelles ce dernier assure la prestation de surveillance de la baignade aménagée de Trébas afin que l'ensemble des communes du territoire puisse bénéficier d'une surveillance 7 jours sur 7 et d'un même niveau de sécurité.

- Adhésion au groupement de commande pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil constitué par le Centre de Gestion du Tarn. En vertu des

dispositions du Code général des collectivités territoriales, les collectivités et établissements publics ont l'obligation de faire relier les délibérations du conseil municipal ou communautaire et les arrêtés et décisions du maire ou du président. Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010. Cette même obligation de reliure s'applique aux registres d'état civil.

Par ailleurs, certains documents d'archives essentiels tant d'un point de vue historique que juridique pour la collectivité peuvent nécessiter des opérations de restauration appropriées. Les frais de conservation des archives constituent en outre une dépense obligatoire des communes et des EPCI.

Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le centre de gestion Tarn a décidé de constituer un groupement de commandes

- Acquisition de la parcelle A1507 dans le cadre de l'élargissement de la zone de voirie et du chemin existant. La vente fera l'objet d'une cession gratuite à la commune de Trébas qui prendra à sa charge les frais d'actes liés à cette acquisition.

- Enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé entre les parcelles A645, 646, et 647 vu l'existence d'un chemin rural longeant la parcelle A646 dont la largeur est supérieure.

- Recours auprès du Centre de Gestion du Tarn pour la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Le code du travail et le décret 85-603 du 10 juillet 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale imposent aux employeurs publics une obligation de résultat dans le domaine de la prévention. À cette fin, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels doit être réalisé et mis en place (DUERP).

- Décision de création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un dépositaire en raison de demandes de plus en plus nombreuses de dépôt d'urnes funéraires déjà formulées. Des devis sont étudiés et une subvention est demandée au Conseil Départemental pour la réalisation de ce projet d'investissement.

LE VOLET BUDGÉTAIRE COMMUNAL



Comment se présente un budget ?

DÉFINITION: Un budget est un **acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.**

TOUJOURS EN ÉQUILIBRE :

- Les budgets locaux doivent être en équilibre réel,
- L'emprunt ne peut couvrir que les dépenses d'investissement,
- La section de fonctionnement doit avoir un solde nul ou positif,
- La section d'investissement doit aussi être votée en équilibre,
- Il n'est pas possible pour une collectivité de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt,
- La charge de la dette doit être couverte par des ressources définitives prioritairement à l'inscription de dépenses nouvelles.

SA STRUCTURE :

Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter in fine en plusieurs documents. En effet, un **budget primitif** est tout d'abord voté, qui énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des **budgets supplémentaires ou rectificatifs** sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des **budgets annexes** retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	<i>Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions)</i>	<i>Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).</i>
INVESTISSEMENT	<i>Le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)</i> ;	<i>Les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.</i>

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
318773,51 €	414096,97 €	360557,62 €	265212,33 €

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
33093,03 €	46474,79 €	65152,51 €	56804,58 €

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
17352,78 €	16738,16 €	3517,00 €	10549,92 €

LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
367096 €	367096 €	324581 €	324581 €

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
34085 €	34085 €	37626 €	37626 €

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
15300 €	15300 €	14066 €	14066 €

Les données relatives à l'exécution du budget 2018 (Compte Administratif) et celles concernant l'exercice 2019 (Budget Primitif) vous seront présentées dans le prochain bulletin municipal.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

HUSLIN Lana, Lubelline	12 septembre
VIGNAUD Noa	23 juin
MARIETTA Agathe, Mathilde, Lili	30 décembre

MARIAGES

BEAUCOURT Clémence et MARIETTA Benjamin	5 mai
OULES Stéphanie et MASCAUX Stéphane	16 juin

DÉCÈS

MARUEJOULS Monique, Jacqueline	8 janvier
FABIE-GAYRAUD Albert, Justin, Adrien	17 janvier
ROËLS Lucien, Arthur	12 février
LECOULES Fabrice, Jean-Michel	18 février
SOULIE Georgette, Paulette	24 février
GOULESQUE André, Angély	22 mars
SOUYRIS Michel, Yvon Sylvani	10 avril
TARROUX Christine, Danièle Irène	10 avril
VERGNES Rosa, Eloïse, Lucienne	17 avril
JOUCLA Paulette, Cécilia Maria née FONTAYNES	21 avril
NATTES Denise, Adrienne Augustine née BLAQUIER	29 avril
CARAYON Christian, Gaston, Irénée	2 mai
TKATCH Claude, Jean	11 mai
ALVERNHE Norbert, Marie Roger	20 mai
COMBES Léon, Roger	25 mai
NOUVEL Roger, Emile, Marcel	25 juin
RIDEREAU Simonne, Marie, Henriette	11 juillet
BALARD Louis, Marius Camille	18 juillet
RAFFANEL Louise, Albertine, Augusta née CROS	2 août
VAYSSE Georgette, Maria, Léa née BOUTEILLE	15 août
JAMMES Paule, Maria Emilienne née BRUNET	28 août
ESTEVE Germaine, Jeanne née GISTAN	7 septembre
LESCOULES Gilles, Henri	10 septembre
CRUSEL Marthe, Paule, Andrée née VILLENEUVE	15 septembre
FOURAY Christian, Roland, Fernand	8 octobre
GARCIA Henri	15 octobre
BLAQUIER Marie-Thérèse, Georgette née MONTAIGNAC	25 octobre
CALVET Jean François	24 novembre
COUTOULY Cécile, Bernadette, Marguerite	9 décembre
FRANCISCO Maria née DA LUZ BOAVIDA	16 décembre
BARTHELEMY Noël, Joseph, Jean Marie	18 décembre
BLAQUIER Albert, Louis, Joseph, André	28 décembre
SUAU Jeanne, Irène, Marie née Villeneuve	30 décembre

COMMUNIQUÉS DES STRUCTURES ÉTABLIES SUR LA COMMUNE

L'ÉCOLE MATERNELLE DE TRÉBAS

SOUVENIRS

Le lundi 12 novembre, les élèves de l'école maternelle étaient très motivés et honorés de participer à la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale.



Ils se sont préparés en travaillant sur les raisons pour lesquelles cette cérémonie était organisée, en apprenant la marseillaise et en fabriquant des petites boutonnieres en forme de bleuets. Ces bleuets

représentent la couleur des uniformes des soldats. Ils en ont fabriqué pour les élèves des deux écoles.

Nous avons commencé par le dépôt de gerbes au monument aux morts de Trébas et en énumérant les noms des morts pour la France.

Puis nous nous sommes dirigés, à pied, vers le pont de Villeneuve pour rejoindre les élèves de l'école élémentaire et effectuer un lâcher de lanternes avec des messages écrits par les grands.

Tout s'est très bien passé et les enfants étaient ravis de participer à cette grande réunion.



VOYAGE LECTURE

La médiathèque de Trébas organise, encore une fois pour le plus grand plaisir des élèves de l'école maternelle, un voyage lecture. Les enfants, après une présentation animée des livres concernés, sont invités à les emprunter, les lire avec leurs parents et faire un petit compte rendu avec illustration dans leur petit cahier appelé leur « passeport ».

Ils sont motivés et enthousiasmés de raconter et partager leurs impressions sur les livres empruntés.

Un beau projet pour tous les enfants et cette fabuleuse médiathèque !



CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18

Le lundi 12 novembre 2018, nous avons célébré le centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale à Curvalle.

Pour commencer, nous nous sommes réunis dans la cantine de l'école. Nous avons préparé des petits messages de paix que nous avons recopiés au propre.

Ensuite, nous nous sommes rendus à pied au monument aux morts de la commune. Pour commencer, nous avons lu les noms inscrits sur le monument. Après quelques photos, nous avons écouté le discours de Monsieur Émile Chiffre, historien à la retraite, élu de Curvalle.

Les élèves ont lu deux lettres : l'une écrite par un soldat français, l'autre par un soldat allemand ; tous les deux sont morts au front.

C'était très émouvant !

Monsieur Marquès, maire de Curvalle, aidé par deux élèves de CP, a déposé une gerbe de fleurs. Après une minute de silence, nous avons chanté la Marseillaise.

Pour terminer cette commémoration, nous nous sommes rendus en cortège jusqu'au milieu du pont. Les élèves de la maternelle ainsi que les habitants de Trébas nous ont rejoints. Comme il y avait beaucoup trop de vent pour faire un



lâcher de lanternes, nous avons pris les élèves de la maternelle par la main et nous nous sommes rendus au camping derrière l'école. Là, les élèves de maternelle nous ont offert des bleuets et nous avons énoncé nos messages de paix. Malgré le vent nous avons réussi à faire voler deux lanternes avec nos messages. Nous avons dit au revoir aux élèves de maternelle et nous sommes allés prendre le verre de l'amitié dans le préau de l'école.



L'année 2018 a été une année riche en nouveautés pour le réseau de lecture publique Val 81 et augure de la suite en 2019 !

De nouveaux services sont désormais proposés avec des **jeux vidéo**, des **tablettes numériques** à disposition et un **parc informatique tout neuf** !

De nouveaux rendez-vous sont initiés autour du **“faire ensemble”** et **“faire soi-même”** (cou-

ture, tricot, confection de produits naturels, jeux de société, partage de savoir-faire, etc.) pour une Médiathèque, lieu du partage et du lien, lieu où il fait bon **“vivre ensemble”** !

La Médiathèque Val 81, c'est aussi un service hors les murs, où la culture infuse le territoire : en maisons de retraites avec des **rencontres “lecture et clown”**, au collège avec des **ateliers Lecture à voix haute**”, à la crèche avec des **lectures aux bébés**, à l'Espace de vie sociale avec des **rencontres “jeux de société”**, dans les écoles avec **nombreux ateliers**, dans les communes du territoire avec une **projection d'un film documentaire à Trébas**, un **Cabaret lecture à Sérénac** et **Chantons sous les toits à Padiès**.

Et bien entendu la Médiathèque Val 81 c'est un **réseau de lecture publique avec 3 médiathèques**, chacune proposant des rencontres culturelles pour tous : des prêts d'ouvrages et ateliers pour tous les écoliers du territoire, des rencontres littéraires comme cette année **la rencontre avec l'auteur de roman policier Dominique Manotti** à Trébas, des **contes musicaux** à Sérénac, **de l'éveil musical et des lectures pour les tout-petits comme du spectacle vivant** à Valence...

Un service pour tous, pour tous les goûts et surtout **AVEC** vous tous !



Rendez-vous vous est donné en 2019 pour de nouvelles rencontres riches en surprise. Nous vous invitons à nous rencontrer et à construire ensemble **votre Médiathèque de tous les jours**.

En février 2019, le **nouveau site Internet** de la Médiathèque Val 81 vous permettra de vous informer, de découvrir et participer à l'activité de la Médiathèque en quelques clics !

A très bientôt sur le réseau de lecture publique Val 81!

Médiathèques situées à Sérénac, Trébas et Valence d'Albigeois.

HORAIRES

Médiathèque de Trébas

05 63 60 89 10

MARDI de 16h à 18h
VENDREDI de 16h à 18h
SAMEDI de 10h à 12h

LA MAISON DE RETRAITE BELCANTOU

L'année 2018 a été marquée par les 30 années de Belcantou fêtées comme il se doit le 30 juin, mais aussi par le changement de direction, Alain Bosseboeuf ayant fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année.

Une cession de recrutement a été mise en place, lors de l'assemblée générale du printemps 2018, pour délibérer sur le nom du remplaçant parmi 11 candidatures. La commission composée de Mr Pierre Bernard, Mme Aline Robert, Mme Noëlle Soulié, Mr Yves Barthe et Mr Jean-Luc Espitalier, a retenu la candidature de Charlène Bosseboeuf qui est titulaire du master 2 nécessaire à la gestion d'un établissement médico-social. Elle a pris possession de son poste le 1^{er} décembre.

Les travaux de création de l'unité Personnes Handicapées Vieillissantes et d'amélioration du confort des résidents vont entrer dans la dernière tranche à compter de janvier 2019.

Les chambres du bâtiment C (le Cerisier) vont voir leur superficie passer de 22 à 35 m² et seront dotées de la climatisation. Les anciennes coursives feront place à des couloirs tempérés tout au long de l'année.

Avant la fin du printemps, la capacité totale d'accueil de Belcantou sera de 100 lits répartis ainsi : 92 lits permanents d'EHPAD, 1 lit temporaire et 7 lits de Personnes Handicapées Vieillissantes.

Dans le cadre de la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de 5 ans entre l'ARS, le Conseil Départemental du Tarn et l'association Belcantou, des actions ont été définies :

- L'agrandissement dès 2019 de 14 à 22 lits de l'unité protégée pouvant accueillir des personnes avec de graves troubles cognitifs,
- La création d'un 3^{ème} poste journalier de veilleur de nuit,

- L'amélioration architecturale du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés en 2020,
- Le rafraîchissement des chambres du Bâtiment A et l'agrandissement de la salle à manger en 2022.

Ces actions ne devraient pas impacter les prix de journée dont la progression devrait être de 1 à 1,5% chaque année du CPOM.

Les personnes âgées de Trébas et des alentours peuvent bénéficier de services à la demande : repas pris dans l'établissement, diverses animations,.... Un lit d'accueil temporaire est également disponible pour les personnes qui souhaiteraient venir faire des courts séjours à Belcantou.

Plusieurs familles ou Aide-Ménagères viennent également chercher les repas pour des personnes âgées des alentours. La direction des services vétérinaires 81 vient de renouveler la dérogation à Belcantou pour valider ce service.

Parmi les grandes animations 2019 :

- LOTO ANNUEL avec le CLUB ARC EN CIEL : **samedi 30 mars**
- GRANDE FETE ANNUELLE DE BELCANTOU avec kermesse, marché aux fleurs, manèges, animations musicales en matinée et soirée avec repas : **samedi 25 mai**
- PARTICIPATION TÉLÉTHON 1^{er} **week-end décembre**
- LOTO DE LA MAISON DE RETRAITE : **samedi 7 décembre**

La salle d'animation et la salle de gymnastique restent ouvertes à toute initiative associative locale dans la mesure où la quiétude des résidents est respectée.

AUTRES COMMUNIQUÉS

COMMUNIQUÉ DU PÔLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES 2018



■ ■ ■ Une restauration collective de qualité locale

Le pôle territorial accompagne les cuisines collectives qui souhaitent s'engager dans l'approvisionnement en produits locaux. Rencontres avec des producteurs locaux, journées de formation... l'année dernière, les cuisiniers du réseau ont découvert des recettes et astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette année ce sera autour de l'éducation aux goûts. Objectif de la loi agriculture et alimentation: 20% de produits biologiques dans les cantines en 2022.

Il reste encore des progrès à faire mais notre territoire avance !

■ ■ ■ Défi Alimentation Locale

Vous souhaitez améliorer votre alimentation ? Vous avez envie de cuisiner plus de produits locaux mais vous ne savez pas où les trouver ou comment les cuisiner ?

De janvier à juin, venez participer aux **ateliers gratuits** : visites à la ferme, ateliers cuisine, rencontres avec une diététicienne, jardinage, et bien d'autres encore ! En famille, seul, ou en couple, tout le monde peut participer. L'année dernière, une douzaine de foyers a profité de ces ateliers pour apprendre de nombreux trucs et astuces afin de changer son alimentation sans faire exploser son budget. Tenez-vous prêts pour la nouvelle édition et renseignez-vous auprès de votre communauté de commune ou centre social !



■ ■ ■ Appli tourisme : Sur les pas du Drac...



Un mystérieux grondement fait trembler le territoire, et si vous meniez l'enquête ?

Le Pôle Territorial, en collaboration avec le réseau des Offices de Tourisme (Albi, Cordes, Ségala Tarnais, Vallée du Tarn et Centre Tarn) et Tarn Tourisme, vous invite à vous immerger dans les légendes du Pays de l'Albigeois à travers un jeu ludique, pédagogique et interactif, sous forme d'**application mobile**.

Une nouvelle manière pour les familles de découvrir l'Albigeois et de les inciter à rayonner sur l'ensemble du territoire grâce à un jeu sous forme de "**chasse au trésor**" numérique, sur le thème des contes et légendes. Conçu avec l'appui de l'agence Furet Company, ce jeu propose aux

enfants de 6 à 12 ans de résoudre des énigmes sous forme de mini-jeux en partant à la découverte de trente-cinq points d'intérêt répartis sur l'ensemble du territoire. Cette application mobile sera gratuite, proposée par les Offices de Tourisme, chez les prestataires du tourisme, ainsi que dans les écoles pour les

familles tarnaises qui auraient envie de redécouvrir notre territoire. Elle arrive bientôt, il faut juste attendre encore un petit peu. Nous vous donnons rendez-vous début 2019 pour le lancement officiel!

■ ■ ■ La plateforme REHAB vous accompagne : Retour sur une rénovation exemplaire

Un jeune ménage du territoire a contacté la plateforme pour un projet de changement de chaudière, d'isolation du mur de la cuisine et d'isolation de la toiture.

Après analyse du logement par Olivier, le conseiller de la plateforme, leur a proposé d'agir : sur l'isolation du plancher bas donnant sur le garage ; d'installer une ventilation mécanique pour agir sur l'humidité présente dans certaines pièces et d'isoler certains murs donnant sur l'extérieur.

Le résultat est sans appel : le projet du ménage permettait de réaliser une économie de 27 % pour un investissement de 10 000 €HT, alors que le projet du conseiller a permis de réaliser 53 % pour 15 000 €HT de travaux. Et au final, grâce aux aides identifiées par le conseiller (4 765 €), ces travaux n'ont pas coûté plus cher ! Cerise sur le gâteau, c'est Olivier qui s'est occupé de leurs dossiers de certificats d'économies d'énergie et d'éco-chèque régional.

Vous souhaitez faire appel à Olivier ? **Contactez un conseiller** au 05.63.60.16.80 ou faites nous part de votre projet sur le site www.monprojetrehab.fr !



■ ■ ■ L'extinction de l'éclairage public : tous gagnants !



Les communes ont depuis quelques années franchi le pas de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit (de 23h00 à 6h00 généralement). 30 communes sur le Pôle pratiquent d'ores et déjà cette extinction et 30 autres souhaitent la mettre en oeuvre dans les prochains mois. Cette action est très transversale et permet d'agir sur la lutte contre le changement climatique en diminuant les consommations d'énergie, sur la préservation de la biodiversité en diminuant la pollution lumineuse, sur la santé humaine en coupant certains éclairages trop intrusifs dans les habitations et sur les finances communales avec des économies de l'ordre de 50 % sur le poste « éclairage public ».

■ ■ ■ Les initiatives du territoire en vidéos

Suite à l'enquête "image du territoire" menée en 2017 avec le concours de l'Université Champollion d'Albi, le Conseil de Développement s'est mobilisé pour témoigner des initiatives qui se développent sur notre territoire: reprise de commerce, installation et création d'activités, initiative associative... à travers de petites vidéos à retrouver sur www.pays-albigeois-bastides.fr et à diffuser sans modération!



■ ■ ■ Un chiffre clé : les mobilités

Si la voiture individuelle arrive largement en tête des modes de transport, **14 % des sondés utilisent le vélo** au moins une fois par semaine! Pour en savoir plus, retrouvez les résultats de la grande enquête menée auprès de 1 200 ménages sur www.pays-albigeois-bastides.fr, rubrique actualités.



TARIFS HORS TAXES APPLICABLES EN 2019 SUR L'EAU CONSOMMÉE AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019 (à noter : pas d'augmentation depuis 2 ans)

COMPTEURS PRINCIPAUX :

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- abonnement (pour 1 mois) : 6,131 €
- mètres cubes :
 - de 0 à 120 m³ : 1,319 € le m³
 - au-delà de 120 m³ : 1 € le m³

COMPTEURS SECONDAIRES:

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- mètres cubes :
 - de 0 à 120 m³ : 1,319 € le m³
 - au-delà de 120 m³ : 1 € le m³

A.D.M.R

L'année 2018 touche à sa fin et nous faisons des projets pour 2019...

Notre but est d'améliorer sans cesse les différents services que vous propose notre association **ADMR ALBAN/LE FRAYSSE** : aide à la personne, notre cœur de métier, garde d'enfants, livraison de repas, dispositif Filien pour la téléassistance...

Nos interventions s'adressent aussi bien aux personnes âgées, pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile (aidées par leur Caisse de retraite ou le Département) qu'aux jeunes parents pour la garde d'enfants (grâce à la CAF). Sous certaines conditions les complémentaires Santé accordent une prise en charge après une hospitalisation ; les jeunes actifs aussi peuvent faire appel à nos services pour se décharger de certaines tâches matérielles.

N'hésitez pas à nous contacter (au 05 63 49 02 08 ou 06 02 05 89 53) ou à venir dans nos locaux à la Maison de Services les lundis et jeudi de 9 h à 12 heures. Nous vous recevrons avec plaisir pour vous aider à constituer vos dossiers ou simplement vous renseigner.

Si vous avez un peu de temps libre, venez aider notre équipe de bénévoles, à votre rythme et suivant vos possibilités. Nous avons besoin de vous !

Merci à toutes les personnes qui sont venues soutenir notre association au loto du 24 novembre 2018 ou qui ont acheté des cartons à faire jouer.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et un bon début 2019.

La présidente, Geneviève CHAMAYOU



Halte aux incivilités en déchèteries !

Plus d'un million de visites en déchèteries sont réalisées chaque année et avec elles, près de 85 000 tonnes de déchets encombrants et spéciaux déposées en vue de leur valorisation. 62 gardiennes et gardiens garantissent ce service de proximité sur les 35 déchèteries du territoire. Ils aident, ils conseillent, ils s'assurent de la sécurité des usagers, orientent les déchets vers leurs filières de recyclage... ■

Le respect des métiers d'utilité publique

Dépuis quelques années, les gardiennes et gardiens de déchèteries sont confrontés à une recrudescence d'incivilités de la part des usagers : agressions, insultes, dépôts sauvages, vols... Près de 1 000 cas sont répertoriés chaque année. Certains professionnels tentent également de se soustraire à leurs obligations en ne payant pas leur vignette d'accès, en contournant les systèmes de pesée... Contre ces dérives, des opérations de contrôle d'accès sont organisées ponctuellement et des poursuites systématiquement engagées. Les peines encourues par les contrevenants peuvent aller jusqu'à 7 500 € d'amende. ■

Le rappel des règles

Un règlement intérieur régit le bon fonctionnement des déchèteries. Il rappelle notamment que :

- le tri est obligatoire et réalisé par les usagers pour leurs propres déchets,
- la récupération est interdite,
- certains déchets sont interdits en déchèterie, pour des raisons de sécurité ou des raisons réglementaires (pneus, amiante, bouteilles de gaz...). ■

► Plus d'informations sur www.trifyl.fr

1 million
de visiteurs par an

GARDIEN DE DÉCHÈTERIE
Métier d'utilité publique

RESPECT

 www.trifyl.fr

TOP 10 des infos 2018 « à retenir » et +

1

UN SITE WEB POUR LA DESTINATION VALLÉE DU TARN

TOUT NOUVEAU, Sorti en avril 2018, www.valleedutarn-tourisme.com

11 000 utilisateurs
43 700 pages consultées

La destination Vallée du Tarn, prolongement des célèbres Gorges du Tarn, située sur l'axe Albi-Millau côté Tarn, dispose désormais d'un site qui reflète l'image de la destination, valorise les expériences à vivre, offre la possibilité de réserver son séjour en ligne... Le site internet réalisé par Laëtis et les 3 écrans numériques ont bénéficié du programme européen Leader.



2

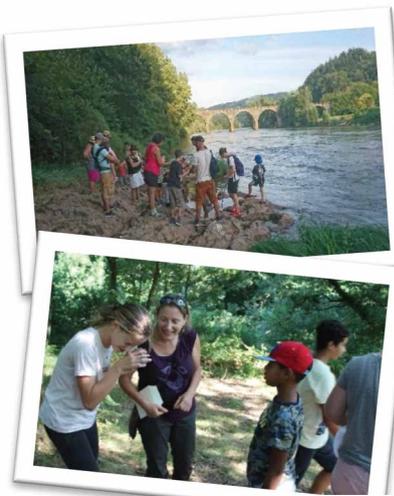
UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL CET ÉTÉ

Un chalet en bois, attrayant, a été testé cet été pour accueillir les visiteurs sur le site pittoresque d'Ambialet, au coeur de la presqu'île, **Petite Cité de Caractère**. La satisfaction des visiteurs et du personnel y travaillant a été au rendez-vous !

3

SUR LES TRACES DE LA LOUTRE ET DU CASTOR... ET DU PASSÉ MÉDIÉVAL DE TRÉBAS-LES-BAINS

L'Office de Tourisme a mis en place, en partenariat avec le Syndicat Mixte Rivière Tarn, **3 visites sur le thème « nature »** cet été, l'idée étant de valoriser l'**Espace Naturel Sensible** aux abords de Trébas-les-Bains. L'animateur a emmené les visiteurs sur les traces et indices de ces petits animaux qui ont recolonisé la rivière Tarn depuis les années 2000. Des **visites guidées du village de Trébas** ont eu lieu tout l'été, animées par une **archéologue de formation**, qui a effectué un travail de recherches important, permettant de réaliser un **circuit historique**.
Affaire à suivre !



NEW

NEW

4

DES MARCHÉS DE PAYS AUX ASSIETTES DE TERROIR ... ET CHASSE AU TRÉSOR

Depuis 2016, soit deux ans, l'Office de Tourisme organise les marchés de Pays d'Alban le vendredi tout l'été et les 3 assiettes de terroir de Teillet. Une nouvelle formule à Alban a été bien accueillie avec des **producteurs plus nombreux** et les gourmands ont été encore une fois au rendez-vous à Teillet. **Une nouvelle organisation** voit le jour en 2019 et ces événements seront directement gérés par des associations locales ! L'Office de Tourisme sera toujours un partenaire pour faire la promotion de ces manifestations

3 animations type chasse au Trésor « les Petits détectives de la nature » ont été réalisées avec l'association Plantes et Planète sur Teillet/Mont-Roc, cet été, pour le plaisir des familles !

NEW

5

LE VÉLO ÉLECTRIQUE POUR PARCOURIR MONTS ET VALLÉE

L'Office de Tourisme gère un parc de **10 vélos à assistance électrique** du printemps à l'automne. En 2018, 3 partenaires ont accepté d'être 'point de location' : l'hôtel-restaurant du Pont à St-Cirgue, l'Hostellerie des Lauriers à Villeneuve sur Tarn et le Garage Massol à Trébas. Cette nouvelle *activité est appréciée des touristes comme des locaux !* Modification des points de location à prévoir en 2019, contactez l'Office de tourisme au printemps pour plus de renseignements.



Les chiffres clés : 50 locations, 95 vélos loués et + 9000 km parcourus

6

UNE ACTIVITÉ DE PLEINE NATURE PHARE, LA RANDO !

Une courte vidéo promotionnelle de Tarn Tourisme et l'Office de Tourisme a été réalisée par des blogueurs influenceurs en août. Elle met en lumière l'activité de randonnée via le GR 36, idéale et adaptée au relief du territoire et bien entendu très pratiquée. Sortie prévue en début d'année. Poursuivons la création de nouveaux sentiers et notamment pour tout type de pratique, pédestre, VTT... !



7

TAXE DE SÉJOUR

Des modifications sont apportées par la dernière réforme et les tarifs évoluent à partir du 1er janvier 2019. Privilégiez le classement pour conserver un tarif fixe. Une plateforme en ligne de déclaration va être mise en place début 2019 pour faciliter les démarches !

8

PHOTOGRAPHES/VIDÉASTES AMATEURS, SOYEZ ACTEURS CHEZ VOUS !

N'hésitez pas à partager vos plus beaux clichés, coups de coeur ou vidéos du territoire, nous serons ravis de pouvoir les diffuser via nos réseaux sociaux. Postez vos photos avec #valleedutarn

1 662 abonnés
93 000 personnes atteintes



9

PROMOTION DES ANIMATIONS DU TERRITOIRE !

Si vous n'avez pas informé votre Communauté de Communes (avec qui nous travaillons), vous avez la possibilité de communiquer votre événement en remplissant un formulaire sur le site web www.valleedutarn-tourisme.com partie « Tout l'Agenda » > Proposez un événement. Vous pouvez intégrer des visuels ! Les animations en lien avec le tourisme sont diffusées sur le site web et les écrans d'affichage numérique situés à Villefranche d'Albigeois, Valence d'Albigeois et Alban. Alors pensez à faire passer affiches, flyers, programmes des fêtes...

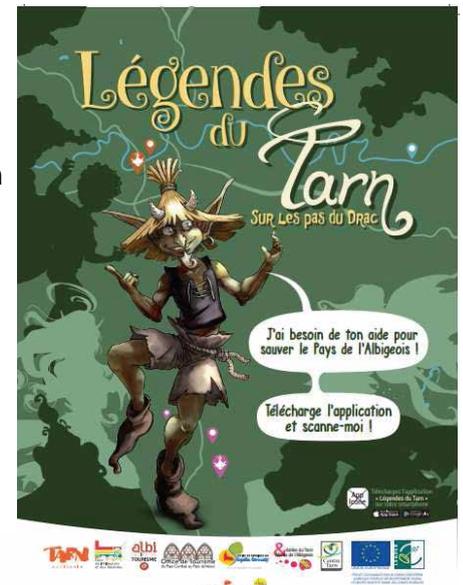
10

UN JEU EN FAMILLE « LES LÉGENDES DU TARN »

Un mystérieux grondement fait trembler le Pays Albigeois ! Et si vous meniez l'enquête en famille et partiez à la découverte des richesses albigeoises ?

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, en collaboration avec son réseau des Offices de Tourisme (Albi, Pays Cordais au Pays de Vaour, Ségala-Tarnais, Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois, Centre Tarn) et Tarn Tourisme, propose une nouvelle manière de découvrir l'albigeois, en famille, grâce à un jeu scénarisé, sorte de "chasse au trésor" numérique. Les familles sont invitées à s'immerger dans les légendes du Tarn à travers un jeu ludique, pédagogique, et interactif, via une application mobile conçue par Furet Company, jeu adapté pour les enfants de 6 à 12 ans.

Résolvez des énigmes sous forme de mini-jeux en partant à la



« Salut l'ami, je suis le **TARTARAN**, une des 6 créatures légendaires du jeu, je t'accompagne pour découvrir 7 endroits en Vallée du Tarn, à **Sérénac, Ambialet, Cadix, Trébas, Alban, Teillet et Mont-Roc**. J'ai toujours faim et le seul moyen de me rassasier c'est de résoudre les énigmes alors je compte sur toi, à très vite ! »



découverte de 35 points d'intérêt au total !

Cette application sera accessible en téléchargement libre et gratuit sur l'app store et Google play.

Sortie prévue fin janvier 2019

L'Office de tourisme **accompagne les partenaires touristiques** sur l'ensemble du territoire (suivi, nouveaux projets...), **assure un suivi des hébergements** par le biais de visites et conseils, **organise des éductours** (découverte du territoire), a en charge ou participe au **développement de projets/nouveaux produits** - valorisation du bac de Pécotte en cours avec l'association Lo Bac de Pecota et le Syndicat Mixte Rivière Tarn et EDF, par exemple - participe à l'**étude sur la signalétique économique et touristique** avec les intercommunalités et le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.



@Ventdautant-Mediart

D'autres missions sont menées au quotidien telles que la mise à jour de la **base de données** de l'ensemble de l'offre touristique (gestion de 1200 fiches), la **création d'éditions touristiques** (guide, agenda, flyers, plans, cartes et notamment le répertoire des commerces et services cette année ou circuits vélos) et la diffusion, la **promotion de l'offre** (activités, animations, hébergements, restaurants...) via le **site web** et les **réseaux sociaux**, l'**accueil** touristique des visiteurs (ouverture et gestion des bureaux d'information touristique d'Ambialet et Trébas en saison estivale, accueil itinérant et téléphone/mail à l'année), l'organisation d'**animations** (visites guidées...), la **commercialisation** de journée avec visites pour les groupes, l'envoi de **newsletters** ou encore la gestion de la **taxe de séjour**.

De **nouveaux services** ont été proposés cette année aux partenaires du territoire et situés à proximité, rencontrant un vif succès :

- ✓ **10 ateliers numériques** : Les Avis sur internet (TripAdvisor), Google my Business, Facebook Initiation et perfectionnement, Création de son site web
- ✓ **2 conférences-formations spécial hébergeur** sur les caractéristiques juridiques, fiscales et sociales de la location en meublé et chambres d'hôtes

RAPPEL :

- **DÉCLARATION EN MAIRIE** : obligatoire pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes. Tout changement concernant les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en Mairie.
- **TAXE DE SÉJOUR** : les hébergements touristiques doivent percevoir la taxe de séjour. C'est le touriste qui la paie. Elle par la suite perçue par les Communautés de Communes et reversée au budget de l'Office de Tourisme. La taxe sert à financer des actions de promotion et de développement. Attention, évolution des tarifs en 2019 !

En 2019, prenez une bonne résolution en travaillant avec l'Office de Tourisme, contactez-nous !

Cynthia Maurel, chargée de communication et animatrice numérique
Cécile Chalivoy-Poirier, directrice et chargée de projets



Bonnes fêtes de fin d'année et Meilleurs Voeux

OFFICE DE TOURISME VALLEE DU TARN & MONTS DE L'ALBIGEOIS

Services administratif et communication, Mairie 81430 Ambialet 05 63 55 79 87

Service accueil 05 63 55 39 14 ou 05 63 55 88 92

accueil.tourisme@valleedutarn.fr

www.valleedutarn-tourisme.com





www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète



MON ALLÉE sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

LA VIE ASSOCIATIVE



Association des Jardiniers Amateurs des Monts d'Alban et de la Vallée du Tarn

Notre association a pour but de favoriser la rencontre et les échanges de tous ceux qui aiment ou souhaiteraient faire pousser des plantes pour leur consommation personnelle et pour leur plaisir. Nous faisons le choix de pratiquer des méthodes de cultures naturelles qui préservent la vie. Nous souhaitons aussi collecter les savoir-faire traditionnels et conserver des variétés anciennes qui se sont adaptées à notre région. Et c'est au Jardin Partagé de Trébas, lieu ouvert à tous où chacun peut participer selon ses possibilités, que nous nous retrouvons et invitons qui veut pour échanger et se rencontrer.



*Échangeons plants divers
et rares!*

En 2018, nous avons fait en février comme précédemment une commande groupée de graines. Nous nous sommes donné quelques rendez-vous au Jardin Partagé de Trébas pour, notamment, faire des échanges de nos plants et nos graines, ensuite pour assurer des animations auprès des enfants dans le cadre du Printemps de la Vallée, dans le temps scolaire et aussi deux après-midi pendant les vacances de printemps.

Nous avons reçu les enfants des classes du CP au CM de Villeneuve/Tarn (RPI Trébas/Curvalle) dans le cadre du Printemps de la Vallée le vendredi 4 mai pour des ateliers dans lesquels ils ont pu étudier ou observer le greffage, les bouturages, les divisions des plants et des tubercules... L'AJAMAVAT et les Jardiniers encadrants remercient chaleureusement les enfants avec leurs enseignants, de leur participation, pour les questions pertinentes qu'ils ont posées et pour l'intérêt qu'ils ont porté le temps de cet après-midi-là.

En dehors de ces périodes nous avons consacré notre temps à recentrer nos actions et à réfléchir à une autre organisation. L'association n'existe que par la volonté et la présence de bénévoles qui selon leurs dispositions assurent d'une part, l'entretien et le suivi au Jardin Partagé de Trébas, les liens avec les écoles et le village, et d'autre part les échanges et la communication avec divers partenaires extérieurs liés au jardin.

Lors de ces réunions le long de l'année, nous avons tenté de redéfinir nos actions dans le jardin et proposer de nouvelles pistes de réaménagement, pour un renouveau au Jardin.

C'est à l'occasion de la « soirée châtaignes » du 1er novembre, que nous avons organisé un temps pour que les personnes présentes puissent exprimer leurs idées. De cette soirée, ont émergé des propositions et un projet magnifique qui enthousiasme les volontaires, avec l'accord bien sûr des élus de la commune, ce qui donnera un autre visage à l'espace qui nous est confié. Au sein d'un jardin nouvellement agencé avec des plantes vivaces et aromatiques, nous allons élever une construction légère en bambou et matériaux naturels (un exemple original que les amateurs pourront réaliser chez eux !). Ce que nous dénommerons « le kiosque du jardin », offrira un espace ombragé pour les visiteurs et pourra accueillir le public sur des moments culturels et artistiques.

Donc un chantier à deux volets : la fabrication de ce kiosque, et le jardin avec les plantations d'aromates. Nous faisons appel aux personnes volontaires, de nous rejoindre, mettre la main à la pâte pour réaliser le grand chantier qui nous attend pour cette nouvelle année 2019!

Nous serons heureux d'accueillir aussi les curieux et tous ceux qui souhaitent échanger leurs savoirs ou jardiner dans la joie et la bonne humeur : nous nous retrouvons le dimanche matin en juillet et août, et le vendredi après-midi durant le reste de l'année quand le temps le permet. Merci de vous tenir informé auprès de nos bénévoles pour un calendrier plus précis ou pour avoir les dernières informations. Vous pouvez joindre Irène, notre secrétaire au 05.63.55.93.53 ou nous retrouver sur notre site « <http://ajamavat.free.fr/> »

Le bureau de l'association,

AMICALE DU TRÉBAS FOOTBALL CLUB

Cette association étroitement liée au club de football a pour but d'organiser des animations afin de subvenir aux besoins du club.

Le dimanche de la fête d'été a été animé par un tournoi de foot à 7, une quinzaine d'équipes ont participé à cette journée. Un apéro musical avec la bandas Lou Maseliers a débuté la soirée, suivi de la disco Ménergy qui a assuré l'ambiance de la bodéga des jeunes footballeurs.

Le rendez-vous est déjà donné le deuxième week-end d'août 2019 tous ensemble.

L'amicale participe en entente avec la MJC à l'organisation du vide-grenier qui a eu lieu le 19 Août 2018.

Bonne année 2019 !

Le président, Anthony Revellat



COURSE CYCLISTE

Trébas accueille le Tour du Tarn cadets cyclistes pour la 13^{ème} année consécutive. L'épreuve 2019 aura lieu dimanche 7 Avril. L'étape en ligne de l'après-midi partira de St Juéry en passant par le plateau de Valence et la côte de Cadix pour une arrivée dans le village de Trébas.

Cette course est reconnue de tous les coureurs de la région d'Occitanie, qui apprécient l'organisation de cette journée.

Bonne course à nos coureurs.

Christian Revellat



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE TRÉBAS ET VILLENEUVE SUR TARN

Notre association a pour but d'apporter une aide financière et matérielle aux projets éducatifs menés par l'équipe enseignante de nos écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn.



Les ressources de l'APE proviennent essentiellement du bénéfice du loto des écoles, qui a lieu chaque année le dernier samedi du mois de novembre, mais aussi du concours de belote organisé en mars. Pour l'année 2018-2019 s'ajoutera également la vente de glacières isothermes personnalisées par les enfants.

Tout au long de l'année écoulée, l'APE a soutenu financièrement les écoles pour divers projets et activités: l'achat de calculatrices offertes aux élèves entrant au collège, le goûter de Noël, l'après-midi Carnaval avec un joli spectacle offert par la Maison de Retraite Belcantou, que nous remercions. Notons aussi une participation pour l'achat de jeux et jouets pour la maternelle, ainsi que le financement du stage de cirque pour l'ensemble des élèves avec l'intervenant Richard Tarditi, suivi du spectacle de cirque Medrano au mois de mai dernier.

L'année scolaire 2018-2019, déjà bien entamée, est placée sous le signe de la découverte pour les 3 classes qui partiront cette année en voyage scolaire. Tandis que les cycles 1 et 2 arpenteront les escaliers de Rocamadour et du Gouffre de Padirac, le cycle 3 partira étudier le littoral méditerranéen et s'initier à la voile. Pour permettre ceci, ce n'est pas moins de 8000€ que l'APE va verser aux écoles afin de diminuer le coût restant aux familles.

Cette année encore, le loto a connu une baisse de participation malgré une forte implication de fidèles parents, et la participation des élèves au « Loto Challenge » récompensant les 3 meilleurs vendeurs de cartons (Gaëtan Jany, Camille Demarco, Inès Demarco).

Nous espérons renouer avec le succès dès l'an prochain afin de pérenniser notre soutien financier aux écoles.

En cette période de fin d'année, nous en profitons pour renouveler nos remerciements aux participants à ces diverses manifestations, aux artisans et commerçants locaux qui répondent présent à nos sollicitations, mais également aux parents d'élèves, sans qui notre association ne pourrait fonctionner.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2019, et nous vous donnons d'ores et déjà RDV le samedi 6 Avril pour notre concours de belote!

Caroline Serralta et Benoît Van Gaver, co-présidents

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ASSOCIÉS DES PAYS TARNAIS

Cette année encore notre marché estival de producteurs et d'artisans a connu un franc succès de par sa fréquentation d'habités mais aussi d'estivants et de touristes de passage dans notre région. La diversité des produits proposés en est peut-être le secret ! Fromages de brebis et de vache, viandes et volailles, charcuteries, spécialités régionales, bières locales, boulangeries, glaces au lait de chèvre, miel et confiseries, vins de Gaillac, confitures pour ce qui est des producteurs, et poterie, savonnerie artisanale, vitraux, fusings, créations textiles et promenades à pied avec un âne pour ce qui est des artisans.

Durant l'été, des « nocturnes » sont organisées avec dégustation de produits régionaux. Une ambiance chaleureuse vous y attend dans un cadre paisible au bord du Tarn. La proximité de terrasses de restaurants, d'espaces de jeu pour les enfants avec installations gonflables, d'une baignade surveillée, ne fait qu'ajouter à l'attrait pour ce lieu si plaisant. Venez y nombreux !

M. Teillet



CLUB ARC EN CIEL, GÉNÉRATION MOUVEMENT

Les aînés du club Arc en Ciel Générations Mouvement de Trébas souhaitent la bienvenue à tous ceux qui viendront nous rejoindre pour partager nos moments de joie, d'amitié et de jeux (belote, scrabble, rumikub, rami, etc...) ainsi qu'un petit goûter.

Poussez la porte du club : ouvert tous les jeudis à 14 h et les mardis de novembre à fin mars.

Chaque année nous effectuons un ou deux voyages de plusieurs jours, ainsi que des sorties d'une journée.

Pour notre grand voyage de 2018, en avril, nous nous sommes envolés vers la Hollande. Puis en septembre, c'est la Haute Savoie que nous avons visitée. En novembre, nous avons passé un week end en Espagne.

En 2019, un voyage en Sardaigne et en Toscane sera organisé. D'autres sorties sont à prévoir...

Le loto avec Belcantou sera cette année le samedi 30 mars 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Trébas

On ne s'ennuie pas au club Arc en Ciel, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!!

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2019

Contact : Madame Rouquette au 05.63.55.90.30

Yvonne Rouquette



La Hollande



La Haute Savoie

COMITÉ DES FÊTES

En cette année 2018, notre petite équipe n'a pas dérogé à la tradition et a mené à bien deux manifestations.

La Saint-Blaise, le 3 février dernier, a attiré 200 personnes. Toutes ont apprécié la gratounade et l'animation proposée par la discomobile Pyramidal. Une valeur sûre de notre région !

Pendant l'été, le nombre restreint de bénévoles nous a contraints à organiser les aubades le 28 juillet, soit une semaine avant la fête. Mais nous nous devions de trouver le moyen de répondre à vos attentes. Pas question de vous en priver ! La façon dont vous nous avez accueillis montre combien vous êtes attachés à cette tradition.

Ensuite, nous avons pris en charge les deux premiers jours de la fête, les 3 et 4 août.

Encore une fois, les tickets pour le repas du samedi soir, mis en vente sur le marché le dimanche précédent, puis au Coccimarket pendant toute la semaine, ont connu un franc succès. Tous ont été vendus et nous avons dû refuser du monde. Merci à vous d'être venus si nombreux !

Cette soirée a été particulièrement belle, tous les présents appréciant la fraîcheur apportée par le coucher du soleil, la viande de porc moelleuse et goûteuse à souhait, l'aligot filant parfaitement...



Malheureusement, une petite poignée de perturbateurs a multiplié les incivilités pendant le repas et vous avez été nombreux à le regretter. Il va sans dire (mais mieux en le disant !) que le comité des fêtes regrette et désapprouve ces comportements. Même s'il n'est pas de notre fait, nous vous présentons donc nos excuses pour le désagrément occasionné. Et nous espérons qu'en 2019, chacun saura faire preuve de civisme et de respect (des autres participants et du matériel municipal).

Cette année, la Saint-Blaise aura lieu le 2 février et la fête d'été les 9 et 10 août.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 25 janvier 2019 à 20 h 45, dans l'ancienne bibliothèque. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de ces manifestations, venez nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Très bonne année 2019 à tous ☺

Pour tout contact ou renseignement, vous pouvez appeler Gilbert Gavalda, le président, au 06 77 67 48 59, ou nous envoyer un e-mail à cdf.trebas@gmail.com

Le bureau de l'association

MJC TRÉBAS CURVALLE



Randonnée Les Castanhals,
le 14 octobre 2018.

Un regard sur l'année qui vient de s'écouler montre l'étendue des activités mises en place tout au long de l'année par notre association. Les activités sont culturelles, sportives, sociales, éducatives. Elles sont conduites par des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, leur énergie. Elles contribuent à tisser des liens indispensables au mieux vivre ensemble. Au chapitre des manifestations, soulignons le vide-grenier du 3^{ème} dimanche d'août à Trébas, il connaît un vif succès. Soulignons aussi notre co-organisation du 9^{ème} Printemps de la vallée qui nous a permis de voir

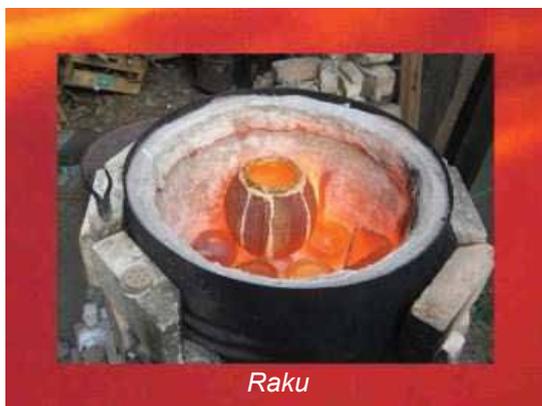
le film « L'intelligence des arbres » (+150 personnes à Belcantou), de travailler avec les écoles autour de l'exposition « Hector l'arbre mort », d'apprécier les œuvres de nos concitoyens autour du thème « Dessine ton arbre » de se régaler avec le spectacle théâtral « Histoire de légumes ». Pour les curieux, les amateurs de petit et grand patrimoine nous avons eu le plaisir de participer aux visites culturelles de France Félix. Avec les MJC d'Alban et de Teillet nous avons organisé la nouvelle édition de « Chantons dans les Monts » qui a eu comme point d'orgue cette année la prestation de remarquable qualité de Tangonella. Ces manifestations s'ajoutent aux activités régulières que nous conduisons chaque année :

Randonnées mensuelles, judo enfant, tir à l'arc adulte, tennis de table enfant et adulte, arts plastiques, poterie, gym douce, gym tonic.

L'activité spéléologie a vu le jour, des sorties ont eu lieu qui ont permis aux débutants et aux plus aguerris de découvrir le monde souterrain pour les uns, d'agrandir leurs expériences pour les autres.

D'autres activités sont en gestation pour l'année 2019. Je vous invite à venir les découvrir sur notre futur site internet.

Yves Le Poëc



Raku

Une mine médiévale ou antique à Trébas

Intrigué par l'existence d'une mine souterraine que certains rapports attribuent aux romains et dont les dires d'habitants du village laissent entendre qu'il y aurait là tantôt un dédale de galeries traversant les montagnes, tantôt de piètres travaux sans doute effondrés, notre jeune section spéléo de la MJC de Trébas se devait de lever le voile sur cette mystérieuse cavité que nous aurait laissé les Anciens. D'autant qu'avant de courir l'aventure à des dizaines de kilomètres d'ici, il eut été mal venu, pour notre équipée de spéléologues locaux, de négliger le monde souterrain de la commune !

Ainsi donc, après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire du site et de la mairie, que nous remercions encore vivement pour nous avoir permis de mener cette exploration, nous voilà en



Dépilage creusé au pic (règle de 1m)

cette mi-octobre 2018, au bord du puits "busé" de 7 m de profondeur censé nous ouvrir les portes du royaume de Pluton... ou pas ! Largement habitué à ce genre d'exercice, les 7 premiers mètres furent facilement descendus et nous menèrent à un boyau incliné s'enfonçant dans le noir. Rapidement nous nous sommes rendus compte que nous étions dans une mine creusée au pic et donc antérieure à l'usage de la poudre. La progression se fit alors très précautionneusement afin de ne pas détruire d'éventuelles traces laissées par les Anciens. À peine avons nous progressé de quelques mètres que nous nous retrouvions dans un vrai dédale de boyaux où il n'était possible d'avancer qu'en rampant ou en marchant "à quatre pattes" ! L'un d'entre eux nous fit prendre pied dans une galerie haute d'une quinzaine de mètres mais d'à peine un mètre de large. Nous reconnûmes là ce que les mineurs appellent un dépilage, c'est-à-dire le vide souterrain que laisse une colonne de minerai suite à son extraction. Après le

franchissement d'un nouveau passage bas notre équipée atteignit un autre dépilage puis un passage inondé plus ou moins profond. Plus tard, une escalade d'une vingtaine de mètres dans ce deuxième dépilage nous permit d'accéder à de petites galeries d'où il fut possible de rejoindre par le haut, cette fois-ci, un troisième dépilage. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'exploration se poursuit notamment dans la zone inondée où pour des raisons de sécurité, la progression se fait le long des parois mais est pour le moins acrobatique. Un relevé topographique est également en cours.

Que pouvons-nous dire de ces premières reconnaissances ? D'abord que peu de mobilier significatif n'a pu être recueilli. Il est donc pour l'instant impossible à des archéologues (que nous ne sommes pas !) de dater ces travaux. Ceux-ci peuvent être aussi bien gallo-romains que médiévaux. Par contre, le géologue de notre groupe s'est rapidement rendu compte que le minerai exploité était sans aucun doute le cuivre, voire peut être le cuivre argentifère. Quant aux dimensions de cet ouvrage, celui-ci s'étire pour l'instant sur une bonne cinquantaine de mètres de long pour une vingtaine de mètres de haut. Dans cette espace on peut estimer que 100 à 150 m de galeries et de cheminées ont été explorées.

De telles dimensions peuvent paraître bien modestes eu égard à d'autres travaux miniers antiques ou médiévaux régionaux. Ne citons que simplement pour l'exemple ceux de Bouco-Payrol à Camarès où les galeries se comptent en kilomètres ! Mais si on se limite à la contrée médiévale placée sous l'influence proche de la vicomté d'Ambialet et dont on sait qu'elle tirait sa richesse du sous-sol, les ouvrages miniers significatifs et accessibles aujourd'hui sont pour le moins bien discrets ! Jusqu'alors seules quelques traces ou des bribes de galeries ont été retrouvées sur ce territoire où l'exploitation des ressources minières remontent bien avant la vicomté, c'est-à-dire aux temps des romains ou des rutènes. On comprendra donc l'importance de cette mine qui s'impose aujourd'hui comme le plus important témoignage local de l'activité minière médiévale ou antique.

Daniel Gol - Section spéléo - MJC Trébas

« La Pétanque est un sport, une activité de plein air,
une école de fair play, de détente et de loisir. »

BILAN SPORTIF 2018

En catégorie sénior :

- Équipe A : 3ème place au championnat par équipe des clubs de 3ème division.
- Équipe B : 2ème place au championnat par équipe des clubs de 6ème division.
- Deux équipes qualifiées aux phases finales du championnat du Tarn.
- Le club a atteint le 4ème tour de la coupe de France.

En catégorie féminine :

- La pétanque n'est pas réservée qu'aux messieurs, nos représentantes ont prises la 4ème place au championnat par équipe des clubs de 2ème division.

En catégorie benjamin et minime:

- 5ème place à l'Open départemental

En catégorie cadet :

- 1/4 de finalistes au championnat de France en triplettes
- Champions du Tarn en triplettes.
- Finalistes du concours A au National d'Albi.
- Un cadet a atteint le niveau Zone en détection Nationale.

En catégorie junior :

- 1 /2 finalistes au championnat du Tarn et au Championnat de la ligue Midi Pyrénées en triplettes.

Comme tous ces joueurs et tous ces jeunes vous pouvez véhiculer l'image de TREBAS à l'intérieur et à l'extérieur du département, et faire honneur à notre club.

« Chacun tire son plaisir de l'instrument dont il joue le mieux »

CALENDRIER SAISON 2019

- Rencontre avec le club de Coupiac au printemps.
- Officiel en Doublettes Mixtes : dimanche 23 juin.
- Entraînements école pétanque les mercredis à 14 h.
- En période hivernale : boulodrome couvert. (contact : 07 80 01 31 81).
- En Juillet et en Août : Concours en doublettes ouvert à tous : les mercredis à 21h.

Informations et contact sur notre site : pétanque trébas 81

Tél. 06 88 27 52 98.

Francis Vernhes, le président



Les champions du Tarn triplettes cadet



L'équipe senior

TRÉBAS CULTURE ET LOISIRS

L'association Trébas Culture Loisirs poursuit son petit bonhomme de chemin ... 3 ans d'existence déjà !

Des bénévoles continuent à œuvrer à l'embellissement du village grâce aux soins attentifs apportés au jardinet citoyen derrière l'église ; ce n'est pas parfait, mais on fait de notre mieux !

Comme chaque été l'Association a organisé des expositions d'art dans la salle du conseil municipal. Sculptures, maquettes, peintures, .. les œuvres admirées (et admirables !) furent celles de Frédéric Mauriès, Nathalie de Barbera et Kristopher Naeger en juillet, puis, Fabienne Combes, Winnifried Käter et Karim Benkorichi en août.

Le mois de septembre a été consacré à la photographie avec une exposition ouverte à tous les amateurs sur le thème de notre beau village.

Le 15 juillet et le 12 août, nous avons organisé une exposition/vente dans les rues et places du village, avec la participation amicale de l'Association « Arts et Terroirs d'Oc ». Les chalands ont pu admirer en déambulant les œuvres d'une cinquantaine d'artistes et artisans. La « Place aux artistes » du mois d'août fut agrémentée de l'animation musicale proposée par Sylviane Blanquart et son orgue de Barbarie (Association « de manivelle en ritournelle »)

Ces événements ont été initiés par notre regretté ami et membre Gilles Lescoules, qui nous a quittés malheureusement le 10 septembre. Nous partageons la peine de sa famille et lui adressons à nouveau notre plus profonde sympathie.

Quatrième édition du Marché de Noël les 15 et 16 décembre à la salle polyvalente, avec ses 24 sympathiques exposants, le Père Noël, et l'incontournable tombola ...comme chaque année, deux journées placées sous le signe de la joie, la bonne humeur, et les rencontres !

Nos projets pour 2019 :

Gilles Lescoules avait émis l'idée de faire une exposition originale d'œuvres posées au fil de l'eau. Nous allons faire le maximum pour que son projet voie le jour, et nous l'intitulerons, en sa mémoire, « Entre 2 Ondes » (clin d'œil à son Atelier « Entre 2 Ombres »).

Sur notre proposition et grâce à nos amis de l'Association Saint Blaise, le mur (de derrière) de l'ancien presbytère va être nettoyé puis repeint. Au printemps il pourra ainsi servir de support à l'expression artistique des enfants des écoles de Villeneuve et Trébas.

L'équipe de TCL souhaite à tous une belle année 2019 !

Nous sommes ouverts à toutes idées ou propositions d'animation ou activité sympathique !

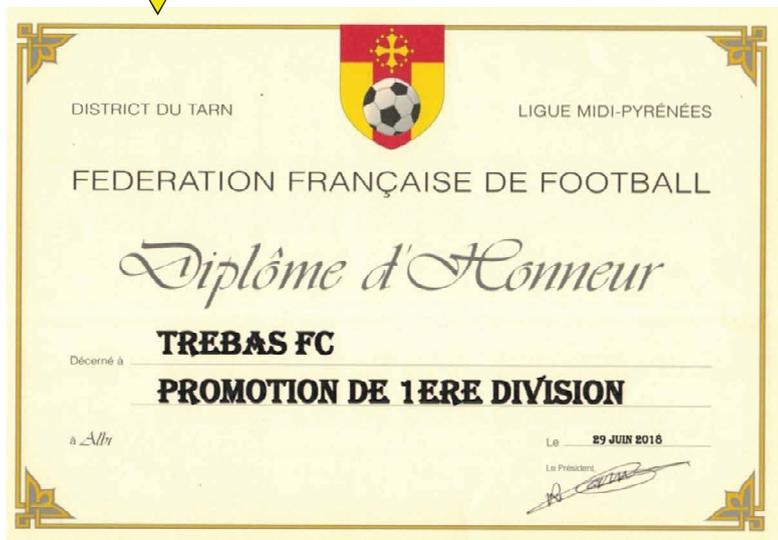
(courriel : trebascl@outlook.fr)

Philippe Casail, le président





TRÉBAS FOOTBALL CLUB



Une saison 2017/2018 qui se termine en fanfare, puisque notre équipe 1 décroche le titre de champion du Tarn de la promotion de 1ère division.

Cette distinction tant méritée récompense le travail accompli de tous les joueurs et dirigeants permettant l'accession à une division supérieure (D2).

L'équipe 2 moins expérimentée finit son championnat en fin de tableau mais avec beaucoup de mérite. Trois après-midi d'animations foot jeunes

de 4 à 13 ans ont eu lieu ce printemps dans le but d'engager une ou deux équipes en championnat départemental. Ce challenge n'a pu aboutir faute de dirigeants malgré un groupe d'une quinzaine d'enfants bien motivés, mais ce n'est que partie remise pour la saison prochaine avec l'aide d'un autre club.

Deux équipes séniors ont été engagées cette saison 2018/2019 représentant 38 joueurs et 13 dirigeants dans un championnat départemental très relevé. Un nouvel entraîneur a rejoint le groupe séniors ainsi que des dirigeants pour diverses fonctions : Alexis Kilic, Alain Cabot, Malcolm Hunisett et Michèle Lecoules.

Le club a été endeuillé au mois de février 2018 par le décès de Fabrice Lecoules, notre ami et notre arbitre officiel.

La municipalité de Trébas a finalisé l'étude des futurs vestiaires et les travaux ont pu commencer ce mois d'octobre. La réalisation de ce projet est effectuée par des entreprises locales qui devront finir ce chantier dans le premier trimestre 2019.

En cette fin d'année tout le club réuni vous souhaite une très belle et sportive année 2019.

« Allez le TFC du Tarn ! »

Trebas Football Club



Christian Revellat, le président

À CONSERVER

Mairie de Trébas 05 63 55 85 47
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h
Site : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr/>
Mail : trebaslesbains@orange.fr

Agence Postale Communale 05 63 55 88 44
Ouverture le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Bibliothèque 05 63 60 89 10
Ouverture le mardi et vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h
bibliotrebas@gmx.fr

Déchetterie (Téléphone de la mairie) 05 63 55 85 47
Ouverture le lundi de 14h30 à 17h30
le mercredi de 9h45 à 11h45 et le samedi de 10h à 12h

Assistante Sociale, Éliane ARGER 05 63 80 22 30
Le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30 avec ou sans RDV

École de Trébas 05 63 55 94 31
École de Villeneuve 05 63 55 87 87

Maison de Retraite Belcantou 05 63 55 84 09

A.D.M.R. Alban (Association à Domicile en Milieu Rural) 05 63 49 02 08
06 02 05 89 53

Office de Tourisme antenne de Trébas 05 63 55 88 92

Préfecture du Tarn à Albi 05 63 45 61 61

Trésor Public à Albi 05 63 49 59 00

Enedis Dépannage 08 10 33 30 81

Syndicat d'Alimentation en Eau Potable à Valence 05 63 53 49 02

S.P.A. à Le Garric 05 63 36 51 92

Gendarmerie de Valence d'Albigeois ... 05 63 56 48 10
Accueil du public le lundi de 8h à 12h, mercredi et jeudi 14h et 18h

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18
N° d'urgence européen 112